

PROGRAMME FORMATION CONDUITE EN SECURITE POSSIBILITE D'EPREUVES CACES R482 Cat A-B1-C1-D-F- G

REF : CES.CACESR482

Contexte et cadre réglementaire

Conformément aux **articles R.4323-55 et R.4323-56 du Code du travail**, tout conducteur d'engin de chantier doit avoir reçu une **formation à la conduite en sécurité** et une **autorisation de conduite délivrée par l'employeur**.

La formation s'appuie sur la **recommandation CNAM R.482**, relative à la conduite d'engins de chantier et au dispositif CACES®.

Elle vise à acquérir les **connaissances théoriques et pratiques** nécessaires pour :

- Obtenir une **autorisation de conduite interne**,
- Et, si souhaité, se présenter aux **épreuves CACES® R.482** (catégories A à G).

Prérequis

- Être **âgé d'au moins 18 ans**.
- **Maîtriser le français (oral et écrit)**.
- Aucun diplôme ou niveau d'expérience requis.

Objectifs de la formation

- Identifier les **responsabilités** des acteurs de la sécurité (employeur, conducteur, contrôleur, chef de manœuvre).
- Comprendre la **technologie, la terminologie et les dispositifs de sécurité** des engins utilisés.
- Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Connaître les **règles de circulation et de signalisation** applicables sur chantier et voie publique.
- **Analyser les risques** liés à la conduite, au levage et au transport.
- Réaliser les **vérifications d'usage**, les **prises de poste** et la **maintenance quotidienne**.
- Conduire en sécurité dans les conditions opérationnelles propres à chaque catégorie.
- Réaliser les prises de poste et les vérifications de l'engin
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin
- Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste, effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements
- En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande

Durée

Catégorie initial 28h / Renouvellement 14h

Catégories initial 28h / Remise Niveau 21h / Renouvellement 14h

Catégories initial 35h / Renouvellement 14h

ISTYA FORM

249 avenue du 8 mai 1945, les Allées Victoria 83700 Saint Raphaël

SAS au capital de 10 000 euros – SIRET 944 119 874 00013 – NAF 8559A – RCS 944 119 874 Fréjus

Organisme de formation enregistré sous le numéro 93 83 08398 83 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Contact : 07 57 40 60 45 – nsarfati@istyaform.com

Modalité et délai d'accès

- **Délai d'accès** : 15 jours à **1 mois**, selon le calendrier des actions en vigueur.
- **Inscription possible** sous réserve de disponibilités et du respect des prérequis (âge, aptitude médicale, etc.).
- **Validation ou réponse sous 48 h**, conformément aux conditions générales de vente (CGV).
- **Lieu** : en centre de formation (secteur Fréjus) ou **intra-entreprise** selon conditions.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- **Apports théoriques interactifs**, études de cas et échanges.
- **Exercices pratiques** sur plateau technique équipé.
- **E-learning / Blended Learning** possible pour la partie théorique.
- Supports pédagogiques : livret stagiaire, extranet individuel, vidéos, quiz.
- **Pédagogie active et individualisée** selon le profil du stagiaire.

Modalité d'évaluation

- **Évaluation théorique** (QCM ou oral) et **pratique** (mise en situation).
- Attestation de formation délivrée en cas de validation.
- En cas de test CACES® :
 - délivrance du **carton CACES® R.482** par un **organisme testeur certifié** (CF LAGIER N°STC/089-o – GLOBAL CERTIFICATION).

Le test CACES®, élaboré à partir du référentiel de connaissances et de savoir-faire défini dans le référentiel ci-dessus, est réalisé selon les exigences :
de la fiche d'évaluation des connaissances théoriques
de la fiche d'évaluation du savoir-faire pratique correspondant à la catégorie d'engins de chantier concernée.

L'évaluation des connaissances pratiques doit prendre en compte l'intégralité des opérations décrites dans la fiche d'évaluation.
Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.
La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :
- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :
- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Accessibilité aux PSH

Formation accessible sous conditions : contacter le référent handicap pour préciser les besoins et les aménagements possibles (adaptation des supports, assistance spécifique, matériel adapté).

Tarifs

- 1 Catégorie initial 28h : 1 290 € - Renouv 14h : 685 €
- 2 Catégories initial 28h : 1 800 € - Remise Niveau 21h - Renouv 14h : 940 €
- 3 Catégories initial 35h : 2 100 € - Renouv 14h : 1300 €

ISTYA FORM

Contacts

- Personne à contacter : Vincent PIETRI – 06.62.26.89.83
- Pour toute demande sur la formation, le programme ou l’accessibilité, consulter le référent handicap : Thibaut ASTOFLI – 07.57.40.60.45 – tastofli@istyaform.com

Programme de formation

Bloc 1 – Connaissances générales et réglementation

- Cadre légal (Code du travail, Recommandation R.482).
- Responsabilités du constructeur, de l’employeur, du conducteur et du contrôleur.
- Documents obligatoires : autorisation de conduite, carnet de maintenance, vérifications périodiques.

Bloc 2 – Technologie des engins de chantier

- Terminologie et typologie des engins (A, B1, C1, D, F, G).
- Principes de fonctionnement : propulsion, transmission, direction, commandes.
- Dispositifs de sécurité et de protection (stabilité, freinage, ROPS/FOPS).
- Accessoires et équipements interchangeables.

Bloc 3 – Règles de circulation et signalisation

- Signalisation interne et externe de chantier.
- Règles de circulation sur voie publique.
- Zones à risques, coactivité, piétons, balisage et marquage au sol.

Bloc 4 – Risques et prévention

- Risques liés à la conduite, au levage, à la manutention et à la stabilité.
- Prévention : port des EPI, gestes de commandement, effets des substances psychoactives, vigilance environnementale.

Bloc 5 – Vérifications et prise de poste

- Contrôles avant utilisation : documents, niveau d’huile, pneumatiques, organes de commande.
- Vérification de l’environnement (météo, sol, obstacles).
- Contrôle des dispositifs de sécurité, issues de secours, signalisation lumineuse et sonore.

Bloc 6 – Conduite et manœuvres

- Mise en route, déplacement à vide et en charge.
- Réalisation des travaux :
 - **A** : petits engins et compacteurs légers.
 - **B1** : pelles hydrauliques > 6 t.
 - **C1** : chargeuses > 6 t.
 - **D** : compacteurs > 6 t.
 - **F** : chariots tout-terrain à mât ou télescopiques.
 - **G** : opérations de chargement / déchargement sur porte-engins.
- Adéquation engin / tâche / charge.
- Manœuvres en pente, dévers, sur sol instable.
- Élingage et stabilité de la charge.
- Manœuvres de secours et procédures en cas d’incident.

Bloc 7 – Fin de poste et maintenance quotidienne

- Stationnement, nettoyage, contrôle post-utilisation.
- Signalement des anomalies et consignation.
- Application des procédures de maintenance de premier niveau.

Bloc 8 – Évaluation et synthèse

- QCM de validation théorique.
- Mise en situation pratique (vérifications, manœuvres, sécurité).
- Bilan individuel et remise d’attestation.
- Si option CACES® : passage des tests théoriques et pratiques officiels (avec OTC)

ISTYA FORM

249 avenue du 8 mai 1945, les Allées Victoria 83700 Saint Raphaël

SAS au capital de 10 000 euros – SIRET 944 119 874 00013 – NAF 8559A – RCS 944 119 874 Fréjus

Organisme de formation enregistré sous le numéro 93 83 08398 83 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État

Contact : 07 57 40 60 45 – nsarfati@istyaform.com



Informations complémentaires

Validation / CCP

Le CACES® R.482 valide les compétences pour la **conduite en sécurité d'engins de chantier**.
Il ne s'agit pas d'un CCP RNCP, mais d'une **reconnaissance nationale professionnelle** valable **10 ans**.

Équivalences

Les anciens CACES® R.372 m restent valides jusqu'à leur échéance.

Passerelles

Possibilité de dispense partielle de test théorique pour une autre catégorie du même référentiel R.482.

Suite de parcours

- Formations : **AIPR, signalisation de chantier, travaux en hauteur, maintenance 1er niveau**.

Débouchés

- Conducteur d'engins de chantier, cariste chantier, opérateur de terrassement, agent de voirie, chef d'équipe.

ISTYA FORM

249 avenue du 8 mai 1945, les Allées Victoria 83700 Saint Raphaël

SAS au capital de 10 000 euros – SIRET 944 119 874 00013 – NAF 8559A – RCS 944 119 874 Fréjus

Organisme de formation enregistré sous le numéro 93 83 08398 83 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Contact : 07 57 40 60 45 – nsarfati@istyaform.com